



Edito

Octobre 2022

NUMEROTATION DE LA COMMUNE

RETRAIT DES PLAQUES NUMÉROTÉES ET DES CERTIFICATS D'ADRESSAGE – AU FOYER RURAL

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le travail de numérotation de la commune est terminé.

Ne sont concernés que les habitations hors bourg.

Cette nouvelle identification a pour objectif de mieux desservir chaque adresse de lieu-dit de la Commune pour faciliter la géolocalisation de votre résidence (urgences, la Poste, livraisons, etc.)

Vous n'allez pas recevoir de courrier de la part de la mairie.



Nous vous attendons au foyer rural :

- **le Samedi 15 octobre, de 9h à 18h**
- **le Dimanche 16 octobre de 9h à 13h**

Lors de votre venue durant les permanences, vous vous verrez remettre un numéro, un certificat d'adressage ainsi que 5 cartes adresses de la Poste, qui vous permettront d'effectuer vos changements d'adresses auprès des diverses administrations.

Chacun devra installer son numéro sur sa boîte aux lettres et communiquer sa nouvelle adresse à tous les organismes publics.

Comptant sur votre venue.

L'équipe municipale

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

NOUVEAU : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 septembre 2022 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire

GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints,

DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, URFIE Anne-Sophie, Marion HINGANT, Sonia Le GUIRINEC, HAMON Jean-Baptiste

Secrétaire : Madame OLERON Régine

Participation de la commune pour le financement de la sortie classe découverte des élèves à Pléneuf-Val-André en juin 2022

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal avait donné un accord de principe pour participer au financement de la sortie des élèves à Pléneuf-Val-André en juin 2022. La répartition des dépenses proposée était :

- Participation des familles à hauteur de 1/3 du montant global de la sortie
- Participation de l'amicale laïque de Hénansal/Quintenec à hauteur de 1/3 du montant global de la sortie
- Participation des Communes à hauteur de 1/3 du montant global de la sortie au prorata des élèves du RPI.

L'amicale laïque prenait en charge l'ensemble des factures et se faisait rembourser par la participation des familles et de la commune selon le principe décrit ci-dessus. Madame le Maire explique que la sortie a eu lieu du 27 juin au 1er juillet 2022 et que le montant global de cette sortie s'élève à 5 521,00 €. La participation de la commune serait donc de 1 196,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** de participer à cette sortie, qui a eu lieu du 27 juin au 1er juillet 2022
- **APPROUVE** la répartition des dépenses
- **ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 196,00 € (soit 1/3 du total de la sortie au prorata du nombre d'élèves habitants Hénansal, soit 26 élèves) à l'amicale laïque pour la sortie classe découverte à Pléneuf-Val-André

Approbation du « Contrat départemental de territoire 2022-2027 » – Autorisation de signature du CDT 2022-2027

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027. L'enveloppe ainsi déterminée pour notre commune s'élève à 132 814 €. Nous pourrions mobiliser cette enveloppe, suivant le rythme et maturité de nos projets, sur la période 2022 à 2027 et selon les modalités administratives et financières précisées dans le règlement d'intervention (annexe 1 du CDT 2022-2027) avec la condition préalable, pour la 1ère demande de financement départemental, d'avoir soldé l'ensemble des opérations soutenues dans le cadre du Plan départemental de relance 2020-21. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 132 814 € pour la durée du contrat ;

Indemnités du Maire et des adjoints

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide de ne pas appliquer l'augmentation du point d'indice de 3,5 %** sur l'indemnité de fonction de Mme le Maire et des adjoints.

Demande de subvention à la région pour l'achat d'un matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser Madame le Maire à solliciter la subvention à la région Bretagne pour l'achat d'un matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique.

Points divers :

- Prolongement du contrat de Krystelle NEVOT en ATSEM du 29 août au 28 décembre 2022,
- Prolongement du contrat de Jessica GENEVOIS pour l'agence postale du 1er septembre au 30 avril 2023,
- Repas du CCAS le 11 octobre
- **Organisation de la distribution des numéros de la poste**
 - **Le 15 octobre de 9h à 18h**
 - **Le 16 octobre de 9h à 13h**
- Organisation de la journée citoyenne du 24 septembre
- Fin des travaux d'enrobés et de curage Eurovia semaine 37, La Vallée, Launay-Gourlay et les Landes Juhel,
- Recensement de la population du 20 janvier au 20 février 2023

👉 Prochaine réunion de conseil : **lundi 3 octobre 2022**



Vie Communale

- ▶ **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles nés(e) en 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- ▶ **Bibliothèque municipale** : Dans l'optique d'élargir les horaires d'ouvertures, **la bibliothèque recherche activement de nouveaux bénévoles pour assurer de nouvelles permanences**. Si vous êtes intéressés pour devenir bénévoles, merci de vous adresser à la mairie. Actuellement, la bibliothèque est ouverte **lundi de 16h30 à 18h et le mercredi de 16h à 18h**. Pour rappel, **l'accès à la bibliothèque est gratuit**. 🗨️ **Ouverture les samedis 15 et 22 octobre : 11h à 12h**

INFORMATION

🗨️ RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS #1

Franche réussite !! Pour une première, 11 associations et activités de loisirs communales ont répondu présentes ainsi que la Protection Civile de Lamballe-Armor et Lamballe Terre & Mer. La municipalité remercie tous les participants et les visiteurs qui se sont déplacés. De nouvelles inscriptions ont été enregistrées chez les aînés ainsi que dans 3 clubs sportifs. De bons contacts, débouchant espérons-le sur de futurs partenariats, ont été amorcés auprès de diverses associations.



Rendez-Vous l'année prochaine début septembre (le 2 ou le 9 septembre à déterminer).



🗨️ CONCOURS DE DÉCORATION DE BOITES AUX LETTRES

Prolongation des inscriptions pour le concours de Boîte aux Lettres

Vous avez **jusqu'au 30 octobre 2022** pour déposer votre formulaire de participation à la mairie. Des prix entre 20€ et 50€ seront remis au lauréat dans chaque catégorie (sticker, peinture, libre)

🗨️ ECLAIRAGE PUBLIC

Aux vues de l'inflation énergétique, la Municipalité a décidé d'adapter les horaires de l'éclairage public afin de réaliser des économies. Depuis le 16 septembre dernier, les nouveaux horaires sont :

- Le matin : allumage à 6h45. Extinction automatique suivant l'ensoleillement.
- Le soir : allumage automatique avec un arrêt à 22h00



Permis de construire

PD 022 077 22Q0001 – Les vaux – Démolition

Déclaration Préalable de travaux

DP 022 077 22Q0017 – La ville Moussard – Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 077 22Q0018 – 28, Lotissement de Bel Air – Clôture



Mariages

👰 M. PESTEL Kévin et Mme MOIGNO Charline se sont unis le 17 septembre 2022
La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux mariés



Vie Associative

✓ Prenez date



- 🗨️ **Assemblée Générale de l'Amicale Laïque** : vendredi 7 octobre, à 20h30 à la salle multifonctions
- 🗨️ **Repas du CCAS** : mardi 11 octobre à 12h au foyer rural
- 🗨️ **Association « Sourires dans les étoiles »** : vendredi 14 octobre soirée Zumba à 19h00 au foyer rural
- 🗨️ **Repas du club de foot** : samedi 5 novembre au foyer rural
- 🗨️ **Fest-Deiz du club des aînés** : dimanche 13 novembre au foyer rural
- 🗨️ **Tartiflette de l'Amicale Laïque** : samedi 19 novembre au foyer rural

- ▶ **Club des aînés** : Réunion bimensuelle avec les activités habituelles : belote, boules, jeux de société, marche et scrabble : jeudi 6 octobre et 3 novembre à 14h au Foyer Rural.
-Loto interne le jeudi 20 octobre à 14h au Foyer Rural, prix des cartes 2€.
-Spectacle à Brézillet Saint-Brieuc le lundi 7 novembre, prix 25€. Pensez à vous inscrire.
-Fest-Deiz le dimanche 13 novembre à 14h30 au Foyer Rural.
-Sortie de Noël à Saint-James (sud 50) : vendredi 9 décembre, déjeuner dansant. Prix 75€ pour les adhérents. Inscrivez-vous
- ▶ **Amicale Laïque Hénansal/Quintenic** : L'heure de la rentrée a sonné, l'équipe de l'amicale laïque reprend du service ! A noter dans vos agendas, **l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 7 octobre à 20h à la salle de la garderie**. Le corps enseignant présentera ses projets pour l'année 2022/2023 et l'équipe de l'amicale laïque exposera les diverses manifestations prévues cette année. Venez nombreux !
Pour rappel, voici le lien de notre **page Facebook : Amicale laïque Henansal Quintenic**. A très vite !
- ▶ **HDB Foot** :

Planning équipe 1 : 02/10 – 13h30 : Saint-Cast-Hénansal 1 16/10 – 15h30 : Hénansal 1 -Ruca 1 23/10 – 15h30 : Hénansal 1 -Sévignac/Rouillac 06/11 – 13h30 : Les Vallées 3 – Hénansal 1	Planning équipe 2 02/10 – 15h30 : Saint-Alban FCCP-Hénansal 2 23/10 – 15h30 : Coëtmeux 3-Hénansal 2 06/11 – 13h30 : Erquy 3 – Hénansal 2
--	---



Petites annonces

- ▶ Dans le cadre de ses ateliers et chantiers d'insertion, Penthivère Actions propose des contrats à durée déterminée d'insertion de 26h/semaine et pour une durée minimale de 4 mois. Ce type de contrat permet à chaque salarié d'être accompagné pour trouver un emploi plus durable et/ou réfléchir à un nouveau projet professionnel. Contact au 0296313477
- ▶ Suite à l'arrêt maladie de notre femme de ménage (chez nous depuis 20 ans), nous recherchons, dès que possible, une personne sérieuse et de confiance pour effectuer des travaux ménagers à notre domicile. 3x2h par semaine idéalement le lundi, mercredi et vendredi – horaires adaptables – rémunération chèque CESU – transmettre CV à anita.favrel@free.fr ou par courrier Anita et Serge FAVREL – Le Méseret – 22400 HENANSAL. Tel au 06.67.64.10.15
- ▶ **Auxiliaire de vie, expérimentée propose ses services les lundi, mardi, jeudi et vendredi en journée uniquement**. Aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage & repassage. Secteur Erquy, Plurien, Fréhel, La Bouillie, Pleneuf-Val-André Chèque emploi service/ CESU déductible des impôts 0643070916
- ▶ **Collecte de sang** : La prochaine collecte aura lieu à la Salle Polyvalente de PLURIEN le lundi 31 octobre de 14 h 15 à 18 h 45. Les personnes qui souhaitent se rendre sur la collecte doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr rubrique RDV EN LIGNE



Lamballe Terre & Mer



- ✓ **Enfance-Jeunesse –**
 - ▶ **Activité du Relais Petite-Enfance (RPE)** : Lundi 10 octobre espace-jeux / Programme disponible sur le site de Lamballe terre et mer <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/enfance-jeunesse/petite-enfance-0-6>
 - ▶ **Inscription pour les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans pour les vacances de la Toussaint** :
-Inscriptions 3-10 ans : jusqu'au 12 octobre
-inscriptions 11-17 ans : à partir du 7 octobre
 - ▶ Le passage de ludothèque itinérante sur Hénansal est suspendu pour cette année 2022/2023. Cependant elle sera toujours présente le mercredi et pendant les vacances comme précédemment au centre de loisirs.
- ✓ **Mobilités –** A compter du 1^{er} septembre,
 - Bougez plus depuis et vers Hénansal avec la ligne Terre & Mer 4** : Cette ligne qui relie Lamballe-Armor à Erquy dessert désormais le centre bourg de Hénansal. Cette ligne circule toute l'année du lundi au dimanche y compris les jours fériés et propose entre 3 et 5 allers/retours par jour. Pour consulter les horaires, rendez-vous sur distribus.bzh.
 - Déplacez-vous vers la gare de Lamballe-Armor, même l'après-midi** : Les services à la demande Chrono's permettent de se rendre à la gare SNCF de Lamballe-Armor en début d'après-midi (13h45) où que l'on soit sur le territoire de Lamballe Terre et Mer. Ce service doit être réservé avant 17h ma veille au 0 800 18 10 10 ou via l'application Mymobi ou sur le site distribus.bzh

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
15 octobre 2022

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr

